

Université d'été du Conseil Français de Urbanistes

--30,31 Août et 1^{er} Septembre 2006--

Texte Rédigé par Didier Paris, Directeur de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille, pour présenter le film « la ville, changement de nature ? »

J'aurais tout d'abord souhaité pouvoir remercier les organisateurs de l'invitation faite à un universitaire lillois de prendre la parole pendant cette université d'été qui vous rassemble, ce qui rend compte de l'intérêt réciproque pour une relation de qualité entre le milieu professionnel de l'urbanisme et l'université, qui, par ses jeunes diplômés, alimente votre profession :

- l'aménagement-urbanisme, une discipline universitaire jeune, 30 ans, (à l'exception de l'Institut d'Urbanisme de Paris le plus ancien). Trente ans : à Lille cela veut dire environ près de 2 000 diplômés qui, dans toute la France, mais notamment dans cette région, travaillent à la transformation de nos villes et de nos territoires : il y en a certainement dans cette salle.

- les Instituts d'Urbanisme sont regroupés au sein de l'APERAU – *Association pour la Promotion de l'Enseignement et la Recherche en Aménagement-Urbanisme*. Situation très originale, voire unique, dans le monde universitaire, notre association évalue les formations et vérifie le respect de notre charte de qualité : des professionnels du CFDU sont régulièrement sollicités pour participer à ces évaluations.

- nous ne pouvons que vous encourager à avoir une profession elle aussi fortement structurée, sur laquelle nous puissions nous appuyer, afin de nous permettre de nous faire entendre auprès de notre ministère, à l'occasion des réformes qui accompagnent la transformation de l'université.

- d'autres formations existent dans la région, notamment chez les géographes de Dunkerque ou en architecture à Lille : certains collègues avec qui nous travaillons participent à ces journées : je veux également les saluer ici.

Il peut sembler paradoxal d'avoir choisi, comme thème de cette université d'été, la nature en ville dans une région encore largement perçue, il y a peu, comme un « pays noir », ainsi que l'on définissait ces grandes régions industrielles et charbonnières du XIX^{ème} siècle en Europe du Nord-Ouest, le plus souvent formées d'agglomérats urbains plus que de villes, formant conurbation, selon l'expression inventée au début du XX^{ème} siècle par Patrick Geddes, et qu'Emile Verhaeren, notre poète flamand d'expression française, avait décrit en 1895 dans son recueil intitulé « *les villes tentaculaires* » : la ville y apparaissait

comme le symbole d'une nouvelle société européenne en marche, qu'il opposait aux « *campagnes hallucinées* », le titre d'un autre de ses recueils inspiré par la campagne flamande. Contrairement à Rousseau, il revendiquait ces nouvelles valeurs urbaines qui s'imposaient alors. Via ce détour littéraire, voici posé l'éternel débat de la ville face à la campagne, de la ville face à la « nature » (avec tous les guillemets nécessaires à l'utilisation de ce mot ici –c'est important- : en Europe, la nature est bien entendu largement anthropisée, et le vocabulaire englobe, en fait, ce que l'on pourrait plutôt qualifier d'espaces ouverts, par opposition aux espaces bâtis).

Si, dans une région comme le Nord-Pas-de-Calais, avec plus de 400 hab./km², l'urbain est omniprésent, les espaces ouverts, « naturels » ou agricoles, ne sont cependant jamais très éloignés et représentent des espaces de respiration pour les citadins. Mais, à proximité des villes, s'agit-il encore d'espaces ruraux ? Dans sa nomenclature statistique qui définit l'urbain, l'INSEE répond non.

La métropole lilloise elle-même, pourtant caractérisée par de fortes densités (1 300 hab./km²), compte de vastes espaces ouverts, notamment agricoles : c'est vrai à l'échelle de l'arrondissement de Lille, périmètre du schéma directeur ou pour la Communauté urbaine, cœur aggloméré de la métropole ; c'est vrai aussi à l'échelle d'une commune comme Villeneuve d'Ascq, la ville nouvelle des années 70, qui se proclamait « technopole verte » : confusion des genres : la recherche dans l'agro-alimentaire n'y est pas particulièrement développée, mais un vaste parc urbain et quelques exploitations agricoles permettent de créer l'image.

L'image : il est clair que cette question de la nature en ville renvoie dans un premier temps à l'image que les villes veulent donner d'elles-mêmes aujourd'hui, dans le cadre de leur compétition pour le développement économique et la recherche d'une meilleure « attractivité » : c'est particulièrement vrai ici où les représentations négatives sous l'appellation de pays noir et autre « Enfer du Nord » sont si tenaces, la déqualification de l'environnement progressant dans les années 80 au rythme des fermetures d'usines, de la montée du chômage et de l'apparition de friches industrielles : un nouvel acteur, l'Etablissement Public Foncier, apparaît au début des années 90 pour traiter ces questions, souvent, alors, autour de projets de requalification environnementale.

Mais au-delà de l'image, dans une région traversée, comme d'autres, par l'urgence de la question sociale, c'est aussi la question du droit à la qualité pour tous en ville qui reste posée : qualité des espaces publics, qualité de l'environnement, création de nouvelles aménités, mais aussi changement du regard et découverte de la richesse environnementale d'un patrimoine longtemps déconsidéré, à l'exemple des sites d'accumulations des schistes délaissés par

l'exploitation minière qui deviennent « chaîne des terrils », du fait de l'obstination de certains à vouloir soulever ces montagnes là !

Les constats ont été faits, par exemple aux assises de la métropole en 1992, qui avaient révélé à tous que la métropole lilloise était la métropole européenne la plus mal lotie en matière d'espaces verts publics. Quelque part il s'agissait d'un paradoxe, compte tenu de l'importance des espaces ouverts liés à la configuration de l'agglomération, mais aussi un aspect minéral de la rue qui, comme le montrent les photos aériennes, masque les nombreux jardins privés derrière les alignements de logements ou dans les lotissements périurbains. Depuis 20 ans les initiatives se sont multipliées. Pour partie elles relèvent de la planification : l'idée du Parc de la Deûle figurait dans les documents de l'OREAM et dans le premier schéma directeur de 1972. Il n'a commencé à se concrétiser qu'au début des années 2000 ! D'autres apparaissent plus spontanées, en tout cas moins planifiées. Toutes aujourd'hui font sens, et s'inscrivent dans un mouvement de fond qui tend à intégrer la question environnementale dans les stratégies de développement des territoires.

Faisant système, les trames vertes et bleues (les canaux), ces infrastructures « douces » qui doivent relier entre eux des sites divers, se révèlent aujourd'hui fondamentales dans la structuration d'une aire métropolitaine transfrontalière de 3 millions d'habitants, dont il s'agit de faire un vrai bassin de vie, un espace vécu comme tel par ses habitants.

Après le « soft », le « hard » : les zones industrielles. Elle deviennent HQE et paysagères, là où, dans les années 80, elle n'étaient que nappes de bitume et bardages sommaires. Reste à concilier le développement économique et l'environnement. Avec l'instauration de la TPU, à l'occasion de la révision du schéma directeur de la métropole, nombre d'élus locaux, qui, avant la réforme, voulaient tous au moins leur timbre poste de zone industrielle, se sont découverts subitement une vocation « nature » au service des citoyens, et donc ne souhaitaient plus particulièrement accueillir ces zones : conversion rapide à l'impératif environnemental, du moins dans cette interprétation là !

Le « hard » également avec les infrastructures de transport, la question de la mobilité, un thème qui sera certainement évoqué dans vos débats à un moment ou à un autre.

Quelques éléments pour préciser la question dans notre région :

- La question du contournement sud de Lille, au dessus des aquifères qui alimentent en eau la métropole, abandonné dans le schéma directeur après les actions des associations de défense.

- La question de l'autoroute A 24, Amiens-Lille, qui devrait doubler l'A1 : nécessité économique pour les uns, investissement coûteux et impasse environnementale pour les autres.

- La réalisation du canal Seine-Nord à grand gabarit qui représente une alternative, au moins partielle.

- Les transports publics en ville : la réduction drastique de la place de la voiture à Lille avec la Citadine, nouvelle boucle de bus en site propre inaugurée au moment même où s'ouvre votre université d'été.

La nature en ville : depuis peu des ruches ont été installées sur le toit de l'Opéra de Lille : avec l'abus de pesticides dans les espaces agricoles, la ville devient un refuge pour le vivant. A Roubaix, sur les toits de la Condition Publique, nouveau lieu culturel, où jadis, pour peser et conditionner la laine, le taux d'hygrométrie était garanti par une couverture de terre végétale, la nature a repris ses droits, laissant apparaître certaines plantes rares au visiteur. Pas de visiteur par contre dans « l'Ile Derborence » de Gilles Clément, au cœur du parc Matisse à Euralille : non pas un terrain vague au cœur de la ville, il s'agit ici d'un acte volontaire, d'un concept, mais, si ce n'est une forêt, du moins un terrain vierge au cœur même de la turbine tertiaire, symbole du renouveau régional et du développement métropolitain. Citons également le « Bois habité », nouveau programme immobilier d'Euralille 2 : des façades en bois, des plantations, ou plutôt des transplantations d'arbres dans ce qui n'était, pour le coup, qu'un terrain vague naguère occupé par une foire commerciale obsolète ; ou encore Nicolas Michelin qui propose à Lille-sud, dans un secteur de renouvellement urbain particulièrement sensible, un projet conçu autour du concept de corridor biologique.

La nature apparaît ainsi interpellée dans une dimension symbolique à l'occasion des projets urbains : nostalgie de l'Eden ? ou au contraire manifeste engagé pour le futur ? A n'en pas douter la multiplication des exemples fait sens et devrait alimenter vos débats.

Au même titre que la culture, fonction longtemps considérée comme marginale dans le fonctionnement de nos villes industrielles, et qui s'impose aujourd'hui comme élément stratégique des politiques de développement urbain, la nature, et plus généralement la question environnementale, qui ne se limite pas à la seule dimension de la verdure, s'invite à l'agenda (forcément 21 !) de nos villes et s'impose à son tour comme une nouvelle variable pour l'action publique. Culture, nature et projet urbain : c'est peut être le sens qu'il faut donner aux tulipes de Shangri-La, installées à Euralille par l'artiste japonaise Kusama à l'occasion de Lille 2004, capitale européenne de la culture.

Les organisateurs vous proposent maintenant un document vidéo réalisé par deux étudiants de notre institut, Aymeric Egéa et Thomas Rosier. Une production certes artisanale, (vous excuserez quelques contre-jours mal maîtrisés), mais intéressante sur le fond et qui pourra alimenter votre réflexion : de 20 h d'enregistrements ils ont tirés un montage de 15 minutes autour de 4 questions :

- 1. Qu'est-ce que la ville, en quoi est-elle un vecteur de lien social ?
- 2. Quel rôle y joue la « nature » ? Peut-elle aider au renforcement de ce lien social ?
- 3. Comment s'exprime l'envie de nature chez les habitants ? Comment s'établit cette relation entre les individus et leur environnement ?
- 4. Quelle place occupe la nature dans les aménagements urbains ? La nature peut-elle faire la ville ?